

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL*Séance du 30 juin 2022***N° 3.5**
*Chrono 16045***Rapporteur : Monsieur Philippe PRADAL****Service : Direction Finances, Stratégie Budgétaire****Commission : 3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE****Objet : Compte administratif - Exercice 2021 - Budget principal - Approbation.**

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que monsieur le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutins pour les votes de délibérations, ainsi que son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par l'Administrateur des Finances Publiques de Nice municipale,

Vu le compte administratif 2021 joint,

Vu le rapport expliquant ledit compte administratif,

Considérant que le compte administratif compare :

- les prévisions se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget,
- les réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à chaque article budgétaire.

Considérant que le compte administratif permet par conséquent d'apprécier les réalisations de l'exercice par rapport aux prévisions,

Considérant que pour le budget principal de la ville de Nice, le résultat de clôture 2021 s'établit comme suit :

Section	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Opérations de l'exercice		Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
		Dépenses	Recettes		
Investissement	- 6 683 098,91	136 591 064,22	148 420 228,98	11 829 164,76	5 146 065,85
Fonctionnement	28 606 014,26	567 266 497,05	556 746 208,26	- 10 520 288,79	11 402 626,56
Total général	21 922 915,35	703 857 561,27	705 166 437,24	1 308 875,97	16 548 692,41

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL*Séance du 30 juin 2022***N° 3.5**
*Chrono 16045****Rapporteur : Monsieur Philippe PRADAL******Service : Direction Finances, Stratégie Budgétaire******Commission : 3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE******Objet : Compte administratif - Exercice 2021 - Budget principal - Approbation.*****Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :**

- 1. approuver le compte administratif 2021 du budget principal de la ville de Nice, synthétisé comme suit :**

Section	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Opérations de l'exercice		Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
		Dépenses	Recettes		
Investissement	- 6 683 098,91	136 591 064,22	148 420 228,98	11 829 164,76	5 146 065,85
Fonctionnement	28 606 014,26	567 266 497,05	556 746 208,26	- 10 520 288,79	11 402 626,56
Total général	21 922 915,35	703 857 561,27	705 166 437,24	1 308 875,97	16 548 692,41

Le résultat de clôture 2021 du budget principal de la ville de Nice se décompose comme suit :

- excédents de fonctionnement : + 11 402 626,56 €
- solde d'investissement positif : + 5 146 065,85 €

- 2. autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**